

LYON 1ER

La pollution de l'air des parents de l'école M

Santé publique. Les parents d'élèves élus de l'école Michel-Servet, inquiets de la pollution sous les fenêtres de l'établissement, appellent à un rassemblement ce jeudi de 8 heures à 8 h 30 à l'entrée du tunnel de la Croix-Rousse (place Chazette).

L'objectif est d'interpeller les élus, les candidats aux élections municipales, ainsi que l'État, pour que soit pris en compte le niveau de pollution dans le quartier.

« Les parents seront présents avec leurs enfants, équipés de masques, afin de témoigner de leur mobilisation, explique Vincent Negri, l'un des parents délégués. C'est un véritable problème de santé publique qui a été soulevé en conseil d'école et des motions ont été votées à l'unanimité. Nous demandons que le capteur pour les mesures du niveau de pollution, mis en place dans la cour de récréation, reste en

place et que des moyens soient étudiés pour réduire la pollution. Nous voulons qu'il soit interdit d'utiliser la cour du haut de l'école pour la garderie et lors des « mercredis de Lyon ».

Enfin, nous réclamons que soit installé un capteur à l'école des Entrepôts (sortie côté Saône du tunnel de la Croix-Rousse). »

« La pollution aux particules fines dépasse en permanence la norme européenne de 2008 »

Et de poursuivre : « La pollution aux particules fines (PM10), dans la cour de l'école Michel-Servet et le quartier proche du tunnel,

dépasse en permanence la norme européenne de 2008 (voir encadré). Les pathologies se dévoilent sur le long terme ; dans ce cas, le principe de précaution doit être appliqué ! »

« Lorsque le tunnel a été fermé pour travaux, la pollution était bien inférieure, souligne Vincent Negri. La circulation routière liée au tunnel est donc la première cause de cette pollution de l'air. »

« Nous exigeons des solutions »

« Des filtres électromagnétiques sont mis en place avec efficacité dans plusieurs pays. Nous exigeons des

Même en dessous des normes, les particules fines sont néfastes

Selon les résultats d'une étude financée par l'Union européenne et publiée le 9 décembre dernier par la revue médicale britannique « The Lancet », une exposition prolongée aux particules fines en suspension dans l'air (PM) aurait « des effets néfastes importants sur

la santé », même lorsque les concentrations ne dépassent pas la norme européenne. L'étude se base sur 22 enquêtes dans 13 pays et sur plus de 360 000 personnes suivies pendant près de quatorze ans en moyenne. La directive européenne sur

l'air (de 2008) a imposé, aux états membres, un plafond moyen annuel de 25 microgrammes par m³ de particules en suspension, tandis que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise comme valeur limite 10 microgrammes par m³.